

Projets et actions phares dans le cadre du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté

Année 2012/2013

« Sensibilisation au système juridique français à travers une audience au tribunal ».

Dans un premier temps, il s'agissait pour les collégiens de 4^e d'assister à une audience du Tribunal de Grande Instance de Clermont-Ferrand, audience portant soit sur les infractions au code de la route, soit sur les violences conjugales.

Dans un second temps, la classe et leurs professeurs se sont rendus au commissariat central de Clermont-Ferrand pour une présentation des métiers de la police.

« Prévention des pratiques discriminatoires ».

Sensibilisation au handicap avec l'intervention de l'association Handisport puis à travers l'apprentissage de quelques mots de la langue des signes, les collégiens découvriront les obstacles auxquels sont confrontées les personnes sourdes ou mal-entendantes. Enfin dans le cadre du bassin (Ambert, Saint Anthème, Arlanc), un concours d'affiches concernant le niveau 5^{ème} en lien avec le programme d'éducation civique - *animé par les professeurs d'histoire/géographie/éducation civique et arts plastiques* - dénonçant les discriminations se déroulera parallèlement à l'intervention de l'infirmière scolaire auprès des classes.

Les ressources (animations et films) pour le second degré mis à disposition par le site eduscol autour de la journée internationale des personnes handicapées seront utilisées.

« Education gestuelle pour prévenir le mal de dos ».

Au début de l'année scolaire, un travail avec les parents d'élèves a débuté sur la posture gestuelle et plus largement sur le poids des cartables. Une réflexion a été menée ensuite en conseil pédagogique pour tenter d'homogénéiser les fournitures scolaires demandées dans chaque discipline et réfléchir sur le dépôt des manuels scolaires dans les salles de cours. D'autre part, un travail de méthodologie et d'organisation du cartable a été menée auprès des élèves de 6^e durant un trimestre dans le cadre de l'heure de vie de classe.

« Education à la sexualité »

Toutes les classes sont concernées et reçoivent une formation par le biais d'une part de l'infirmière scolaire et d'autre part du planning familial d'Ambert.

Ce dernier se met à disposition des élèves une demi-journée par trimestre pendant laquelle les élèves - individuellement ou par groupe – peuvent échanger avec les professionnels de santé.

« Formation premiers secours civiques de niveau 1 » (PSC1) assurée par deux moniteurs de l'Éducation nationale

Les élèves de 3^e sont convoqués lors de la dernière semaine du calendrier scolaire pour se former aux gestes de premiers secours.

Année 2013/2014

Programme d'actions proposé dans le cadre du CESC du collège sur la thématique « prévenir les violences scolaires » :

- Etat des lieux à travers un questionnaire diffusé dans un premier temps auprès des classes.
- Information auprès des personnels et les parents d'élèves sur ce que revêt la définition du harcèlement que peuvent subir les élèves.
- Formation du personnel encadrant (personnels enseignants et non enseignants) afin d'apprendre à décrypter les signaux lancés par les élèves.
- Parler des situations de violence scolaire plutôt que de les minimiser à travers des débats, des ateliers d'expression avec les élèves.
- Mise en œuvre d'une complémentarité des compétences dans l'équipe.
- Détection des différentes formes de harcèlement scolaire (physique, psychologique, verbal, cyber-harcèlement).
- Mise en place du protocole de traitement des situations de harcèlement.
- Sensibilisation et formation des élèves sur les violences, leurs répercussions et repérages.
- Diffusion de ressources documentaires, des fiches conseils pour les élèves, des petits films pour les plus jeunes réalisés en 3D par l'association « Les petits citoyens ».

**Journée « Agir contre les violences, agir contre le harcèlement à l'Ecole »
Vendredi 16 mai 2014.**

Logo réalisé par Melle Beauger, professeur d'arts plastiques



Cette action se situe dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté du collège. Elle est un prolongement du travail débuté en 2013 et a pour objectif de sensibiliser les élèves, les personnels, les parents d'élèves, aux conséquences néfastes des différentes formes de violences scolaires sur les apprentissages et la construction de soi.

Les élèves participeront à différents ateliers animés par des professionnels de la santé, du social et du droit, suivant un planning qui vous est remis au verso.

Les parents d'élèves sont invités à 15 h 50 en salle 2 du collège pour assister à une conférence donnée par Mme Yamina Attar, psychologue sur Clermont-Ferrand, intervenant aussi en tant que formateur dans le cadre de la prévention et mécanismes des violences scolaires.

L'évaluation de la journée du 16 mai a fait apparaître :

- le bien fondé de cette journée
- une participation active des élèves
- des intervenants intéressants
- la presse locale a relayé l'avant et l'après journée
- une journée trop étoffée, trop courte
- des élèves qui ont parlé ensuite de leur mal être et de faits de harcèlement dont ils étaient victimes depuis plusieurs années de la part d'un ou de plusieurs camarades.
- la nécessité de poursuivre la prévention.

« Moins de bruit au restaurant scolaire »

Cette expérience a été mise en place après les constats faits notamment par les personnels de mairie qui oeuvrent au sein du restaurant scolaire. Le bruit ainsi que le manque de respect de certains écoliers vis-à-vis de ces personnels nous interpellent. Plusieurs hypothèses de travail ont été proposées lors d'une réunion avec les personnels de service et d'entretien. Le tutorat entre pairs collégiens / écoliers du primaire au service de 12 h a été retenu.

Les objectifs sont pluriels : réduire le bruit afin de permettre aux élèves et aux personnels de déjeuner dans une certaine sérénité ; instaurer un lien plus étroit entre les élèves de l'école et les collégiens à travers le tutorat ; inciter les personnels de service à travailler ensemble pour mieux connaître les pratiques des uns et des autres ; permettre aux élèves de prendre le temps de déjeuner sachant que la pause déjeuner côté collégiens a été augmentée cette année de 20 mn soit 50 mn de pause méridienne.

La mise en oeuvre : 4 collégiens pour 4 écoliers par table au service de midi ; les niveaux de classe variant un jour sur deux.

Evaluation de l'expérience : un questionnaire a été distribué aux collégiens demi-pensionnaires ; ce même questionnaire adapté au public cible a été remis aux élèves de l'école primaire d'Arlanc ; une réunion s'est tenue avec les personnels concernés par l'expérimentation en présence de M. le Maire de la commune d'Arlanc.

Résultats : les collégiens et les commensaux sont globalement satisfaits du dispositif. Le bruit a été réduit de moitié et le tutorat a été apprécié (45 réponses « oui ; 28 réponses « non ») confirmé par leur appréciation quant au lien créé avec les écoliers. Ils confirment l'aide des collégiens auprès des plus jeunes (63 « oui » 8 « non ») et leur désir de renouveler l'expérience pour 43 d'entre eux sur 73 réponses.

Côté école primaire, l'évaluation a été faite à main levée et lecture des résultats nous a été faite durant la réunion du 20 février dernier. Nous obtenons globalement les mêmes résultats que ci-dessus. Nous ne disposons pas du document final.

L'expérimentation s'est déroulée dans un climat agréable et après une petite régulation nécessaire les premiers jours, les élèves ont apprécié de se retrouver pour déjeuner ensemble dans le calme. Les personnels ont pu appréhender les comportements des élèves des différents niveaux. Le travail d'équipe a permis une meilleure connaissance du déroulé commun et des tâches des uns et des autres.

Evaluation faite par les personnels encadrant ce dispositif : trois difficultés demeurent à savoir :

- les élèves de l'école primaire demeurent 15 mn inactifs mais bruyants au restaurant scolaire alors que les collégiens quittent le lieu pour se rendre dans la cour ;
- petits et grands n'utilisent pas l'intégralité du temps offert pour le déjeuner ;
- certaines conversations des plus grands peuvent gêner les plus jeunes ;

Année 2014/2015

« Prévention de la consommation excessive d'écrans » / projet réunissant les collèges et le lycée du bassin.

Quatre ateliers organisés pour tenter de répondre au questionnement des personnels de l'éducation nationale, de la santé et du social à travers une journée de formation qui s'est tenue au lycée Blaise Pascal à Ambert.

1 Présentation de la démarche globale du groupe de travail Perspectives d'action locale envers les parents, comment communiquer avec eux ?
2 Atelier avec chercheur / ex : idées reçues (ou pas) sur la consommation d'écrans qu'est-ce qu'un usage raisonné des écrans ?
3 Atelier avec chercheur ex : comment réagir face à un enfant qui présente des signes d'addiction, quelles remédiations à court terme, à long terme?
4 Identifier les ressources locales, vers qui se tourner en tant que parent, éducateur. Quel rôle de prévention pour l'enseignant, l'animateur ? Comment mettre les acteurs en lien ?

« Prévention et lutte contre le gaspillage »

Le collège Senèze s'est inscrit dans la démarche EDD proposée par le Conseil général du Puy-de-Dôme et le rectorat de Clermont Ferrand et vise la labellisation E3D intégrant dès la première année (2013/2014) des mesures concernant l'utilisation de l'eau, l'électricité, le fioul, l'isolation des greniers.

Rendre les élèves et les personnels de l'établissement responsables de l'utilisation faite des ressources présentes au collège afin de permettre de réduire les coûts tout en maintenant un environnement propice à la qualité de l'accueil des publics et à l'exercice de nos missions en matière d'éducation.

Pour cette seconde année, il s'agissait de se prêter au jeu du diagnostic opéré par les services du CG. Trois pesées alimentaires sur l'année ont été réalisées par la CPIE du Velay, prestataire du CG du PDD.

Dans un second temps, le Sivom est intervenu auprès des classes.

Parallèlement, des temps forts dans le calendrier (semaine européenne de réduction des déchets en novembre ; journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire en octobre ; la semaine du développement durable en avril etc.) sont planifiés pour mettre en exergue la nécessité de poursuivre nos efforts pour limiter les gaspillage alimentaire.

Expositions du CG sur l'alimentation et le développement durable présentes au collège au premier trimestre de l'année scolaire.. « Qu'est-ce qu'on mange ? » ; « Manger peu ou manger trop » « Nourrir les Hommes ».

L Eugénie, principale
mise à jour : juin 2015.